



A qui profite la crise ? PSA s'en sort sur le dos des salariés

09/09/2020



VOL DES PRIMES DES S.D.

Semaine dernière, avait lieu aux prud'hommes de Caen, la convocation des 6 premiers dossiers sur le vol des primes des salariés en S.D.

Pour la direction, pas de conciliation, fallait sans douter...leur défense : « nous travaillons pour le même groupe, mais chaque usines fonctionnent différemment » ...

Ou encore « les nuits ne sont pas permanente sur le groupe PSA » ... Mais bien sûr ...

En attendant il existe qu'un seul et même code du travail pour tous les salariés du groupe !

Affaire à suivre...

ON NE LACHE RIEN !!

Cas de Covid19 avéré sur notre site

Jeudi 3 septembre, un cas de COVID 19 avéré a été détecté en équipe bleue, sur l'atelier des fusées. Le salarié a été pris en charge par les pompiers et emmené aux CHU.

Quand le salarié a su qu'il était positif au covid19, il a aussitôt prévenu ses collègues...

Du bon sens que la direction n'a pas apprécié ...Aurait elle voulue étouffer le cas de covid, pour ne pas déclarer ses collègues en « cas contact » ?

Nous les avons contacté par mail à ce sujet et ont répondu à toutes nos questions sauf, sans surprise, celle à savoir « pourquoi aurait-il dû éviter de prévenir ses collègues ? »

Chez PSA : des contacts sans « cas contact »

Priorité à la production ???

Nous ne sommes pas des pions ! Notre santé, notre vie et celles de nos proches valent bien plus que leurs pièces auto !

Durcissement du DAEC et Plan sénior

La direction centrale durcie l'accès au DAEC et au plan sénior pour tous les OP UEP des sites Français. C'est désormais une équipe en centrale qui validera ou pas les départs.

Elle justifie ce changement pour plus d'équité entre les sites en sureffectif ou pas.

Le prétexte invoqué est l'équité des sites. C'est bidon !

La vraie raison est qu'elle estime avoir supprimé suffisamment de CDI et qu'elle ne veut plus payer pour les départs.

Une nouvelle fois, la direction ne respecte pas sa parole et prouve qu'elle ne respecte pas les salariés.

Nous n'en serions pas là si la direction avait pris en compte les revendications CGT, à savoir : un départ = une embauche en CDI.

Bon à savoir !

Article du 17 juillet 2020 sur le site CAF.FR :

Pour tenir compte des nombreuses périodes de chômage partiel engendrées par la crise sanitaire, les CAF adaptent leur offre de service. Si vous avez eu une période de chômage partiel, sur trois mois consécutifs, vous devez le déclarer à votre CAF.

Exemple :

- ✓ J'ai été au chômage partiel en mars, en avril et en mai : je déclare l'ensemble de ces périodes,
- ✓ J'ai été au chômage partiel en mars, en avril mais pas en mai : je n'ai pas besoin de déclarer ces périodes.

Comment déclarer ? C'est simple et rapide ! Connectez-vous à votre Espace Mon Compte, rubrique consulter ou modifier « Mon profil » ou sur l'application CAF – Mon Compte rubrique Profil. Vous devrez indiquer pour chaque mois, le nombre d'heures de chômage partiel.

Que va-t-il se passer ensuite ? Votre démarche permettra à la CAF de prendre en compte votre situation afin d'éventuellement ajuster vos droits en fonction de l'évolution de vos ressources.

Pensez aussi à faire une simulation pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'aide personnelle au logement, du RSA ou de la prime d'activité.

Vous n'êtes pas allocataire ? Vous pouvez faire une simulation de droit à l'aide personnelle au logement, à la prime d'activité et au revenu de solidarité active (RSA), afin de savoir si vous pouvez prétendre à ces aides.

Patronat Virus

- ✓ **Perte du goût...** du travail,
- ✓ **Fatigue...** due à la charge de travail,
- ✓ **Toux sèche...** due aux couleuvres que le patronat veut nous faire avaler,
- ✓ **Sensation d'oppression...**

Ces symptômes sont sérieux et ne sont pas à prendre à la légère.

Il s'agit du syndrome de l'exploitation patronale !

Pour ne pas subir, s'organiser pour se défendre, un seul remède...ADHÉREZ À LA CGT !

Ensemble nous sommes plus forts pour lutter contre cette maladie !

Pour une meilleure protection sociale, de nouveaux droits, contre la baisse des salaires, pour la défense de nos emplois et des retraites...

Mot d'ordre de grève nationale le 17 septembre,

10H30 devant l'entrée du CHU

12H45 Devant l'usine PSA ...

Tous ensemble !